



n°44
JANVIER
2020

Andouillé
Chailland
Ernée
Juvigné
La Baconnière
La Bigottière
La Croixille
La Pellerine
Larchamp
Montenay
Saint-Denis-de-Gastines
Saint-Germain-le-Guillaume
Saint-Hilaire-du-Maine
Saint-Pierre-des-Landes
Vautorte



Le Magazine
de **L'Ernée**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DOSSIER SPÉCIAL
PLAN CLIMAT



La
Communauté
de communes
de l'Ernée se
met au vert !



Le Président
Albert LEBLANC

Edito

Ce magazine un peu exceptionnel marque la fin du mandat 2014-2020 durant lequel les mutations auront été nombreuses et qui s'achève par la validation de 2 documents stratégiques pour l'avenir de notre territoire, à savoir le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ces dernières années auront été denses pour les élus engagés dans le développement du territoire mais j'ai le sentiment que ce travail permettra à notre Communauté de communes de poursuivre son développement au service de ses habitants.

Vous trouverez dans ce numéro un dossier spécial sur notre stratégie pour lutter contre le changement climatique dont les premières actions seront mises en œuvre dès cette année.

Mobilité, efficacité énergétique des bâtiments, production d'énergies renouvelables, préservation des espaces naturels, réduction de la production de déchets, les sujets sont nombreux et passionnants et nous concernent tous, notre avenir et celui que nous allons offrir aux générations futures. N'hésitez pas à vous tenir informés des actions et projets mis en œuvre qui se feront avec la participation de tous.

D'ici quelques mois le mandat s'achèvera et les futurs conseillers communautaires auront comme mission de poursuivre le projet de développement de notre territoire. Je vois l'avenir avec sérénité, les finances de notre collectivité sont saines, la vitalité économique n'a jamais été aussi bonne, des projets structurants sont engagés. J'achève mon engagement personnel avec fierté et sérénité.

Je crois en l'implication des futurs élus et en l'engagement de nos agents communautaires et municipaux qui œuvrent chaque jour dans un souci de qualité constante. Je les sais dévoués pour agir au service de nos concitoyens, au service de notre territoire.

De nouveaux défis s'ouvrent à celles et ceux qui prendront en main la destinée de notre Communauté de communes de l'Ernée.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2020 et vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Albert Leblanc, Président

Dans ce numéro :

Économie

P.3 - Pour nos entreprises

Contrat Région

P.4 - Nouvelle politique Régionale

La Fibre

P.6 - La mayenne 1^{er} département 100% fibre

PLUi

P.7 - Le PLUi approuvé

Solidarité

P.7 - La mobilité pour tous !

Plan Climat

P.8 - Le changement climatique c'est maintenant !

Environnement

P.12 - La déchèterie d'Ernée
- Des conteneurs pour tous

Eau et assainissement

P.13 - Les travaux en cours

Culture

P.14 - La 3'E
- Les migrants racontent

Évènements sportifs

P.15 - Les rendez-vous en 2020

PARC ÉOLIEN DE SAINT HILAIRE DU MAINE

Démarrage des travaux du parc éolien de Saint Hilaire du Maine en 2020

Après 7 ans d'études de terrain (mesure de vent, expertise environnementale) et de demandes d'autorisations, auxquels ont été associés la commune de Saint Hilaire du Maine et la Communauté de communes de l'Ernée, le projet va enfin aboutir.

Ce sera donc, un parc de 4 éoliennes qui va sortir de terre dans le courant de l'année 2020 au sud de Saint Hilaire du Maine. Ce parc permettra de produire

30 GWh, ce qui correspond à 50 % de la consommation électrique du secteur résidentiel du territoire de l'Ernée. Ce projet entre pleinement dans l'objectif de la collectivité et de son Plan Climat (voir dossier spécial page 8).

Les éoliennes auront une taille maximum de 164 m. et un diamètre de rotor de 117 m. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de mai et la mise en service début d'année 2021.

Montage / Vue de la RD31 entre La Baconnière et Chailland



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE POUR SES ENTREPRISES



ELEKTO INDUSTRIE À ANDOUILLE : PROJET D'EXTENSION DE L'ATELIER COMMUNAUTAIRE

Spécialisée dans l'électronique, l'entreprise de 120 salariés réalise des cartes équipées, faisceaux, armoires, baies... Ses domaines d'activités sont diversifiés : télécommunications, aéronautique, multimédia, surveillance, signalisation...

Suite à son développement, un atelier industriel a été construit en 2013 par la Communauté de communes de l'Ernée. L'entreprise souhaiterait aujourd'hui rapatrier ses stocks de matières sur un seul et unique site.

La Communauté de communes de l'Ernée va donc lancer une opération d'extension « magasin » de 350 m² à l'arrière de l'atelier industriel ZA du Pont de pierre et la création de 4 bureaux supplémentaires (60 m²).



ERNÉE - EXTENSION D'IMPRIMERIE ERNÉE CREATION

Un peu à l'étroit dans le bâtiment actuel, l'entreprise Imprim'Ernée a sollicité la Communauté de communes pour l'accompagner dans l'agrandissement de son bâtiment. Le projet consiste à réaliser un atelier de stockage papier (environ 650 m²) en façade ouest, en extension du site de production actuel. Les travaux ont commencé en juillet 2019 pour une réception début d'année 2020.

ERNÉE - TIM : PROJET DE CRÉATION D'UN ATELIER-RELAIS COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes de l'Ernée a accompagné l'entreprise TIM (Tolerie Industrielle de la Mayenne) depuis sa création en 2009 par l'acquisition du bâtiment et la réalisation d'une première opération de réhabilitation/extension suivie, en 2014, par une seconde extension.

L'ensemble immobilier a été vendu à l'entreprise en 2018 qui souhaite aujourd'hui créer une extension de 600m². La Communauté de communes de l'Ernée va donc porter ce projet.



LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA MINE À LA BACONNIÈRE

Les travaux de viabilisation du parc de la Mine, placé en bordure de la 2 x 2 voies, route de Laval, ont débuté en octobre 2019 et devraient se terminer en début d'année 2020.

Ce parc d'activités se découpe en 6 îlots d'une surface moyenne de 4000 m². Trois entreprises se sont d'ores et déjà positionnées pour s'installer sur cette zone.

Les lots 1, 2 et 5, destinés en majorité à des activités artisanales, petite production, industries, logistiques, services transports et négoce aux professionnels peuvent offrir une surface accessible comprise entre 3 000 m² et 5 000 m²

LA NOUVELLE POLITIQUE RÉGIONALE DE CONTRACTUALISATION « POUR PLUS DE PROXIMITÉ, D'ÉQUITÉ ET DE LIBERTÉ »

Le Contrat Territoires Région (CTR 2020), nouvelle forme de contractualisation avec la Région des Pays de la Loire, a permis à la Communauté de communes de l'Ernée de préciser et d'organiser les interventions de la Région jusqu'au 31 décembre 2020 selon des thématiques propres à son territoire : l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des centre-bourgs, l'attractivité du territoire, la mobilité, la transition écologique et la cohésion sociale.



Cette souplesse voulue par la Région, gage de confiance envers nos élus locaux, a été saluée par le Président lors de la venue de la Présidente de la Région le 4 décembre dernier.

LE SOUTIEN FINANCIER RÉGIONAL POUR LE TERRITOIRE S'ÉLÈVE À 1 676 000€ RÉPARTIS SUR 7 PROJETS D'INVESTISSEMENT STRUCTURANTS :



Visite des nouveaux locaux par M. TREFFEL, Préfet de la Mayenne en septembre 2019

Extension des locaux de la Communauté de communes de l'Ernée

- Dotation : 240 000 €

L'évolution en cours des services de la Communauté de communes alliant prise de compétences et démarches de mutualisations, nécessitait une extension du bâtiment pour permettre de répondre aux besoins immédiats et futurs de l'organisation des services.



Construction d'un terrain de football synthétique sur la commune d'Ernée

- Dotation : 150 000 €

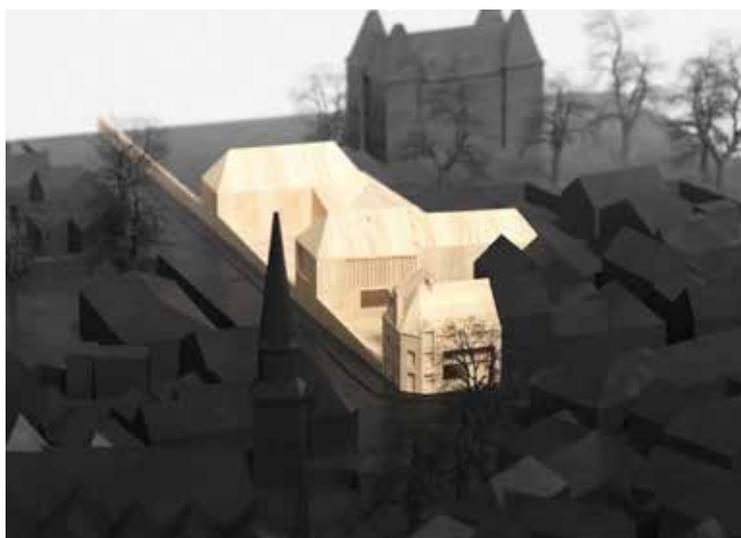
Dans le cadre de la récente fusion de la ligue de football du Maine, la commune d'Ernée a porté la création d'un terrain de football synthétique, le seul dans le Nord-Ouest mayennais. Ce projet a permis de doter le territoire de l'Ernée d'un équipement unique, utilisable toute l'année et proposé à tous les clubs de football du territoire.



Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaires (MSP) sur la commune d'Ernée

- Dotation : 500 000 €

Le projet de santé du Nord-Ouest mayennais proposé par les professionnels de santé et validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) prévoit la création d'une MSP permettant de regrouper en un même lieu l'ensemble des professionnels du Pôle d'Ernée. Les travaux ont débuté en Juillet 2019 ; l'ouverture est prévue en Janvier 2021.



Création d'un Tiers-lieu « Espace social et culturel » à Saint Denis de Gastines

- Dotation : 225 000 €

Il s'agit d'un projet novateur dit de « Tiers-lieu » en milieu rural qui n'existe pas à l'heure actuelle sur le département. Plus qu'un simple « espace de travail collaboratif public ou privé dans des lieux adaptés et raccordés au haut débit », une approche plus globale et concertée avec la population, lui permettra de répondre à des objectifs multiples.

Cet espace pourra, générer de la créativité dans différents domaines, améliorer aussi la qualité de vie des travailleurs indépendants et amener de la vie au coeur de la commune.

Le Tiers-lieu se cherche un nom, si vous avez une idée, rendez-vous sur www.st-denis-de-gastines.fr

Mise en oeuvre d'un programme de rénovation énergétique du parc social locatif communautaire

- Dotation : 167 600 €

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, la Communauté de communes de l'Ernée va engager en 2020 un programme de rénovation énergétique de ses logements construits entre 1988 et 1989.

Ces logements disposent aujourd'hui d'une étiquette énergétique E ou F. L'objectif du programme sera que ces logements soient en étiquette énergétique C au terme du programme de rénovation, gage d'une meilleure qualité et d'une moindre consommation d'énergie.

Création du Parc d'Activités de La Mine sur la commune de La Baconnière

- Dotation : 190 000 €

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes de l'Ernée souhaite viabiliser le PA de la Mine à La Baconnière suite à la création de la 2x2 voies liant Laval à Ernée. Le projet consiste en la création d'un Parc d'activités de 2.9ha dont 2ha cessibles. La zone sera découpée en 6 lots ; plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour une implantation future. La commercialisation des parcelles est prévue pour le début de l'année 2020.

Extension – Requalification du Parc d'Activités de la Maladrerie sur la commune d'Andouillé

- Dotation : 203 400 €

La loi NOTRe a conduit la Communauté de communes à prendre en charge l'ensemble des zones artisanales.

Les élus communautaires ont décidé d'engager des projets de requalification des voiries et espaces publics de ces zones d'activités. La zone de la Maladrerie, qui accueille notamment les entreprises sera la première concernée avec la création, notamment, d'un nouveau parking public perméable.



LA MAYENNE SERA LE PREMIER DÉPARTEMENT FIBRÉ À 100%



QU'EST-CE QUE LA FIBRE ?

Tube en verre plus fin qu'un cheveu, la fibre optique permet de transmettre et de recevoir des données à la vitesse de la lumière au travers d'un signal lumineux injecté dans ce tube.

Les avantages de la fibre :

- Un niveau de débit quasiment illimité et l'accès ultra rapide à internet
- Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux
- Un débit identique pour la réception de données et l'envoi de données
- Un réseau pérenne déployé pour plusieurs dizaines d'années.

Pour les particuliers, le domicile de l'abonné est entièrement raccordé par la fibre optique du Noeud de Raccordement Optique jusqu'au logement lui-même et l'abonné peut choisir de bénéficier ou non d'une connexion internet en fibre optique.

Pour les entreprises, une fibre est dédiée au bâtiment. Cela permet de garantir une connexion plus sécurisée.

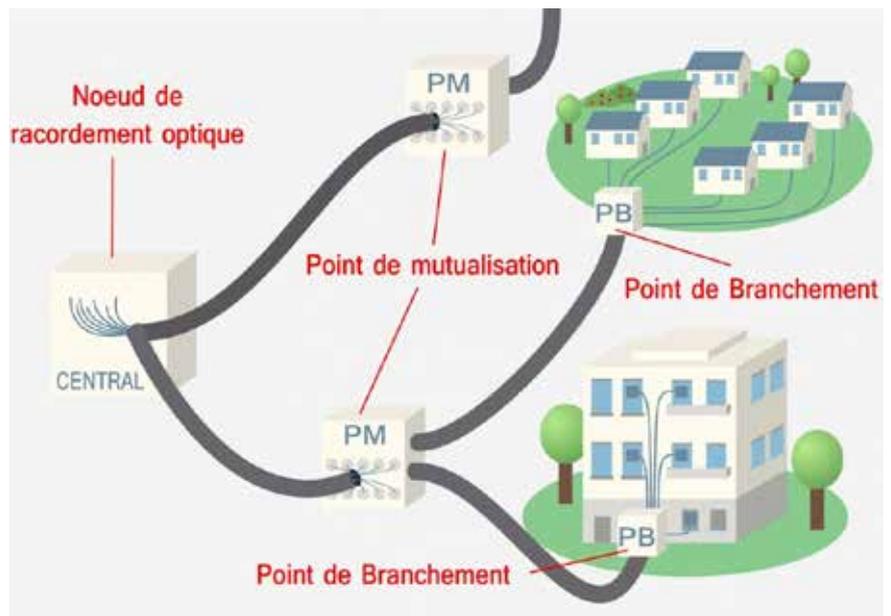
La fibre, où en est-on sur l'Ernée ?

Sur le territoire de l'Ernée, les noeuds de raccordement optique sont installés, les points de mutualisation sont également en place ou en cours de déploiement, et des prises sont déjà posées sur certains secteurs.

Au total, c'est 12 002 boîtes aux lettres qui ont été recensées sur le territoire de l'Ernée, donc autant de prises à mettre en place. A Andouillé, 439 prises sont posées sur 1 209 ; à Ernée, 1 609 sur 3 614 et à Montenay, 186 sur 770. Le déploiement va se poursuivre dans les mois qui viennent sur l'ensemble des communes.

L'objectif du Département est de terminer de raccorder la totalité des prises fin 2021.

Pour suivre votre éligibilité à la fibre, rendez-vous sur www.mayenne-fibre.fr



QUESTIONS FRÉQUENTES :

Suis-je obligé de souscrire à un abonnement fibre ?

Le déploiement de la fibre optique permet aux usagers de recevoir un meilleur débit pouvant aller jusqu'à 1000 mbit/s. Si votre débit vous convient ou que vous ne souhaitez pas la fibre optique, vous n'avez bien entendu aucune obligation de souscrire un abonnement.

Que prévoir pour l'installation de la fibre à mon domicile ?

Pour l'installation chez vous, contactez un opérateur de votre choix pour prendre rendez-vous pour l'installation de la fibre optique. Dès lors, il vous expliquera les modalités de raccordement à votre domicile.

Pour tout savoir sur la fibre : www.mayenne-fibre.fr

LA FIBRE ARRIVE SUR VOTRE COMMUNE. L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS EST INDISPENSABLE À SON DÉPLOIEMENT !



Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels. Trop proches des câbles, les plantations peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services ce qui peut avoir de graves conséquences en cas d'urgence.

La loi prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange) peut procéder à l'élagage au frais du propriétaire.

LA MOBILITÉ POUR TOUS, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL

L'association RESO'AP (Réseau Social d'Aides à la Personne), fondée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Mayenne-Orne-Sarthe et Générations Mouvement compte sur une équipe de 8 bénévoles bienveillants pour accompagner dans leurs déplacements les habitants de la Communauté de communes de l'Ernée. Sans condition d'âge, ceux qui n'ont pas de véhicule ou qui ne peuvent plus le conduire peuvent en bénéficier. En complément des autres services existants, RESO'AP facilite le quotidien des personnes isolées et crée du lien social en milieu rural.

RETOUR SUR LA RENCONTRE ENTRE

SIMONE - BÉNÉFICIAIRE DU RESO'AP.

« La démarche est simple, il suffit de connaître le numéro de téléphone de la plateforme et je vous le donne : 02 43 39 44 49... Pour m'inscrire, la dame du CIAS s'est déplacée chez moi pour compléter ensemble le dossier. Elle s'est occupée de tout transmettre à RESO'AP. C'est pratique et rapide surtout quand on n'a pas d'ordinateur. Moi j'utilise RESO'AP toutes les semaines pour aller chez le kiné... Danièle est agréable tout plein. Je peux compter sur elle et sa voiture est confortable. Ça me rend service et ça rassure mes enfants qui habitent Laval »



ET DANIELÈ - BÉNÉVOLE

« J'aime rendre service discrètement. Lorsque la plateforme du RESO'AP m'appelle j'accepte ou je refuse la mission d'accompagnement en fonction de mes disponibilités. Avec Simone, on s'est tout de suite bien entendues. Elle est très agréable, dynamique malgré son grand âge et on se rend même d'autres petits services. L'entraide s'est important et nous sommes devenues complices. Elle est marrante et j'en prends soin... J'ai également accompagné une jeune femme avec une jambe cassée qui habite St-Germain-le-Guillaume et qui devait aller chez le kiné à Andouillé. RESO'AP peut rendre service ponctuellement. Voilà pourquoi, il ne faut pas hésiter à en parler autour de soi... »

Pour retirer ou déposer un dossier, contactez Clarisse au CIAS de l'Ernée : 02 43 05 46 31
Pour plus d'information, rendez-vous sur www.resoap.fr



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'ERNÉE APPROUVÉ

Entamé en 2016, le PLUi est finalisé et a été approuvé le 25 novembre 2019 à l'unanimité par les membres du Conseil communautaire.



Ce travail lourd et exigeant a permis de construire un réel projet de territoire pour les 10 prochaines années visant à favoriser un développement harmonieux et solidaire.

Les règles, qui s'imposent désormais au territoire pour la délivrance des autorisations d'urbanisme, ont été discutées et redéfinies dans les règlements littéral et graphique, ainsi que dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Cependant, ce sont bien les maires qui restent compétents pour signer les autorisations d'urbanisme en leur nom et pour leur commune.

Ce projet s'est construit en collaboration avec l'ensemble des communes membres, les personnes publiques associées, et grâce aux différentes remarques recueillies lors de la concertation avec la population du territoire.

Le contenu du PLUi de l'Ernée est disponible sur www.lernee.fr/urbanisme, mais également en version papier dans chaque commune du territoire et au siège de la Communauté de communes.

Contact : Marine GUILLEMIN - 02 49 66 11 16 - plui@lernee.fr

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

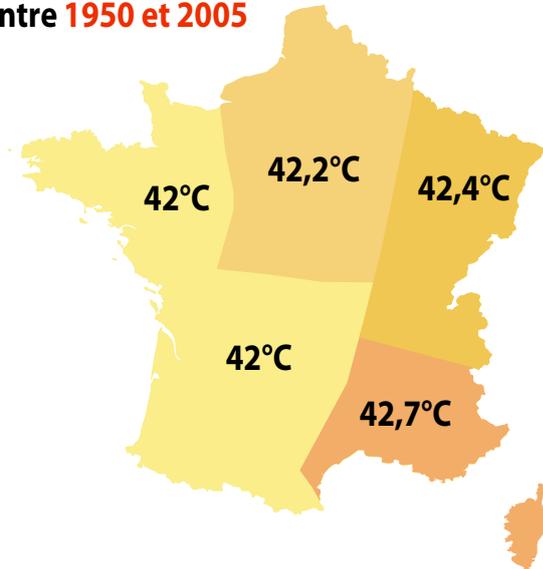
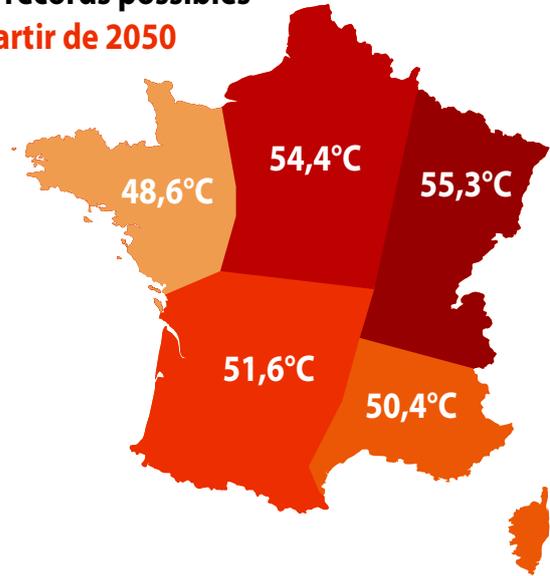
A compter du 3 février 2020, les porteurs de projet sur le territoire de l'Ernée pourront déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme sous forme numérique (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...), depuis un espace personnel où le pétitionnaire pourra suivre l'avancement des dossiers déposés.

Rendez-vous sur : <https://gnau.lernee.fr>

Les demandes d'urbanisme par papier restent possibles par voie postale ou en se présentant dans les mairies concernées.

Le service urbanisme est également disponible pour tout renseignement au 02 49 66 11 16.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, C'EST MAINTENANT !

Les records observés
entre 1950 et 2005Les records possibles
à partir de 2050

Notre système climatique repose sur un équilibre très fragile qui est mis en danger par les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines. Les gaz à effet de serre (GES), présents en faible quantité dans notre atmosphère, forment une « barrière » autour de la Terre, qui permet de retenir la chaleur terrestre provenant du soleil. Cependant, les activités humaines affectent la composition chimique de l'atmosphère et entraînent l'apparition d'un effet de serre additionnel, responsable en grande partie du changement climatique actuel.

Selon le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il est probable que le réchauffement atteigne 1,5 °C entre 2030 et 2052, s'accompagnant de nombreuses menaces : vagues de chaleur, extinctions d'espèces, montée des océans... En région Pays de la Loire, les études prévoient une poursuite du réchauffement d'ici la fin du XXI^{ème} siècle, avec une augmentation du nombre de journées chaudes et des épisodes caniculaires plus fréquents.



Inondation à Ernée, juin 2019

Avec le changement climatique, les événements météorologiques extrêmes comme les inondations du mois de juin 2019 à Ernée risquent de devenir plus fréquents.

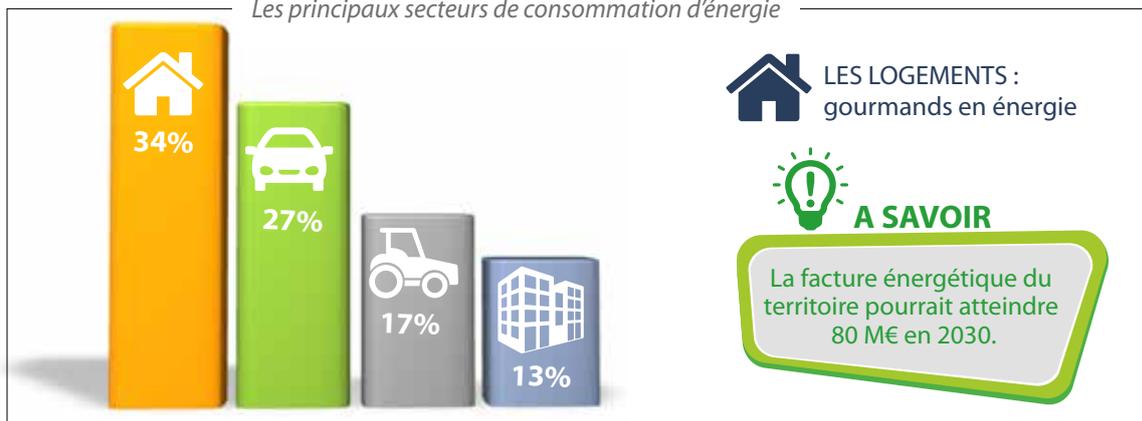
LE PLAN CLIMAT TERRITORIAL UN OUTIL POUR
ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin d'atténuer et de s'adapter au changement climatique, la Communauté de communes travaille depuis 2018 sur son plan climat en partenariat avec le Bocage Mayennais et Mayenne Communauté. Le PCAET est aujourd'hui en cours de finalisation.

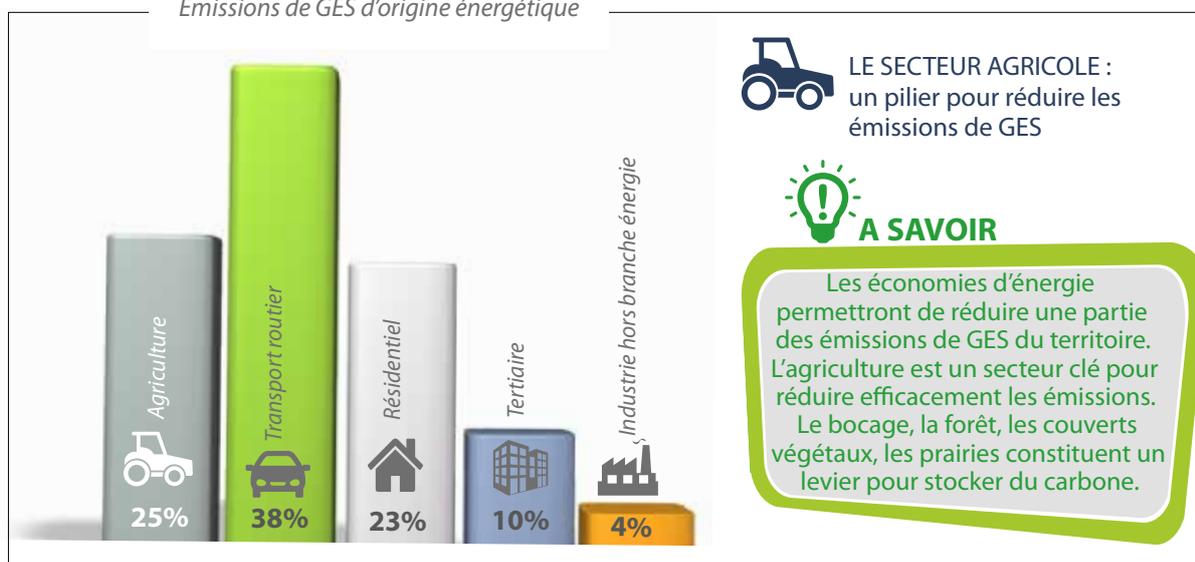


LES CONSTATS SUR LE TERRITOIRE

Les principaux secteurs de consommation d'énergie



Emissions de GES d'origine énergétique



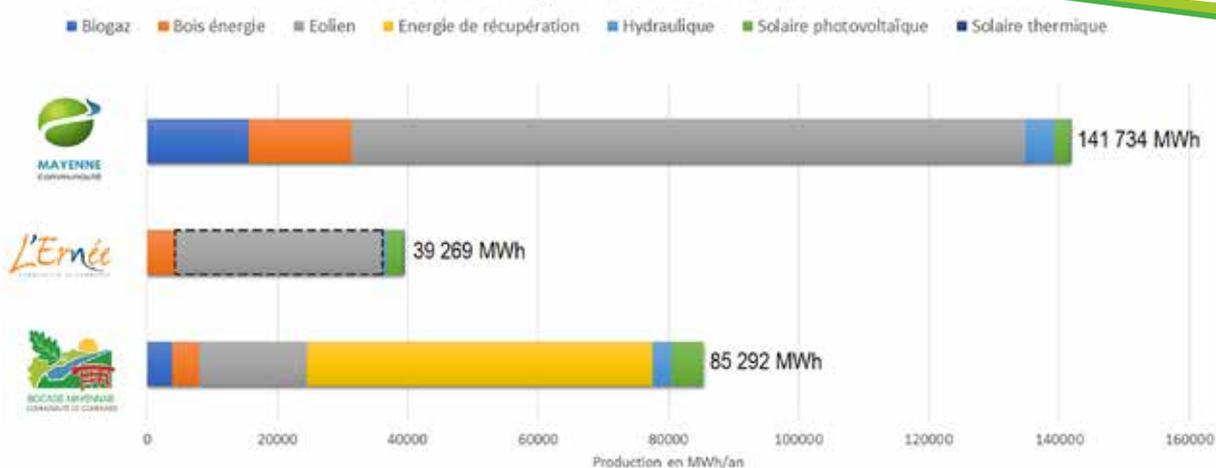
Des efforts à poursuivre dans la production d'énergies renouvelables

Les trois territoires engagés dans le PCAET (l'Ernée, le Bocage Mayennais, Mayenne Communauté) produisent, en énergie renouvelable, 10% de la consommation énergétique du territoire en 2016.

A SAVOIR

La CCE produit 2 % de sa consommation de 2016. Le parc éolien de Saint Hilaire permettra d'augmenter la production du territoire.

Production d'énergie sur les territoires PCAET



DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Les élus des Communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté se sont fixé des objectifs ambitieux : être un territoire neutre en carbone et alimenté à 100% par des énergies renouvelables en 2050. La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de CO₂ et leur absorption par les puits de carbone (sol, forêts, prairies, bocage...).

Réduire les émissions de GES de 50% par rapport à 2008 en 2050, avec un pallier intermédiaire de 20% en 2030

Tendre vers l'autonomie énergétique en 2050, avec un objectif intermédiaire de porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation énergétique en 2030

Réduire les consommations énergétiques de 50% par rapport à 2012 en 2050 avec un pallier intermédiaire de 20% en 2030

TENDRE VERS UN TERRITOIRE AUTONOME EN ÉNERGIE ET NEUTRE EN CARBONE À L'HORIZON 2050.

LE PASSAGE À L'ACTION

Les 29 actions programmées avec les acteurs du territoire et articulées autour de 5 axes stratégiques, donnent une ligne directrice pour 6 ans afin de répondre aux objectifs.

Axe 1



Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique.

De la sensibilisation auprès du grand public, des animations pour les scolaires ; De la formation sur les sujets environnementaux pour les techniciens et les élus ; Le développement du réemploi et de l'économie circulaire.

Axe 2



Renforcer le stockage du carbone du territoire.

Des actions de valorisation et préservation du bocage et des zones humides ; Une charte d'entretien de la forêt ; Des chantiers de plantation participatif.

Axe 3



Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur.

Le développement des énergies renouvelables avec participation citoyenne ; La mise en place d'une plateforme de la rénovation énergétique pour former les artisans et accompagner les particuliers.

Axe 4



Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux.

Axe 5



Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural. Proposer des alternatives à la voiture individuelle : aménagements vélos, covoiturage...

Maîtrise des déplacements par du télétravail, le développement des espaces de travail partagés et collaboratifs...

L'élaboration d'un plan alimentaire. Un projet alimentaire consiste à agir sur l'économie (structurer et consolider les filières, rapprocher l'offre et la demande, développer l'offre locale...), l'environnement (valoriser des modes de production agricole plus durables, lutter contre le gaspillage alimentaire, préserver l'eau, les paysages...) et le social (sensibilisation à une consommation alternative, accessibilité alimentaire en termes de qualité, valoriser le patrimoine gastronomique...), en positionnant l'alimentation au centre de ces thématiques.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉJÀ EN ACTION



« Un coup de pouce pour un coup de pédale »

Une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique a été mise en place pour les habitants du territoire. Elle s'élève à 10 % du montant de l'achat, plafonnée à 100€ et sans condition de ressources.. Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la Communauté de communes.



Une expertise technique sur l'énergie pour les particuliers

Chaque premier mardi du mois, un espace info énergie réalise une permanence au siège de la Communauté de communes pour fournir une expertise technique aux particuliers, pour construire, rénover et réduire les factures d'énergie de leur logement.

Contact : 02 52 46 00 00



Les agents mobilisés

Les agents de la collectivité ont participé à un défi mobilité en limitant l'usage de leur véhicule personnel durant une semaine. Certaines initiatives comme le covoiturage perdurent au-delà du challenge.

La collectivité fournit des composteurs pour les habitants au prix de 20 €.



De gauche à droite : Emmanuel Lelièvre, Président de la SCIC, Albert Leblanc, Président de la Communauté, Floriane Bekri, chargée du PCAET, Jean-Luc Perrigault, technicien

L'engagement de la collectivité pour valoriser le bois bocage géré durablement

Depuis le mois d'octobre, la Communauté de communes est engagée dans un nouveau partenariat avec la SCIC Mayenne Bois Energie, pour la fourniture du bois de la chaufferie qui alimente l'AquaFitness, les logements de la gendarmerie et la salle multisports .

La SCIC possède le Label « Haie » qui encadre d'une part les pratiques de gestion des haies et d'autre part les filières de distribution du bois bocager (garantie leur provenance locale et durable). Les agriculteurs qui fournissent la SCIC signent tous une charte de bonne gestion du bocage.

DES GESTES SIMPLES POUR PROTÉGER NOTRE PLANÈTE



Eviter les produits jetables et le plastique

Les produits jetables sont la source d'un grand nombre de déchets.



Moduler le chauffage en fonction des pièces de la maison

19° dans les pièces à vivre, 16° dans les chambres : températures idéales pour la santé le porte-monnaie et l'environnement.



Couvrir casseroles et poêles pendant la cuisson

Permet de consommer jusqu'à 4 fois moins de gaz ou d'électricité.



Eteindre les appareils en veille

Une économie d'environ 80 euros par an

LA DÉCHÈTERIE D'ERNÉE BIENTÔT OPÉRATIONNELLE !

La nouvelle déchèterie d'Ernée ouvrira ses portes dans les semaines à venir, zone artisanale de la Mission au niveau du pont bascule de la commune.



Les travaux touchent à leur fin. Il ne reste plus que la finalisation des clôtures, les branchements et la mise en place de nouveaux conteneurs pour la collecte des déchets dangereux et les panneaux de signalisation.

Elle aura coûté près de 600 000 € HT, financée par l'ADEME (23%), l'Etat (19% sur deux fonds différents) le département (2,5%) et la Communauté de communes de l'Ernée à hauteur de 55 % soit 330 000€.

Cette déchèterie, plus grande que l'ancienne, a plusieurs objectifs :

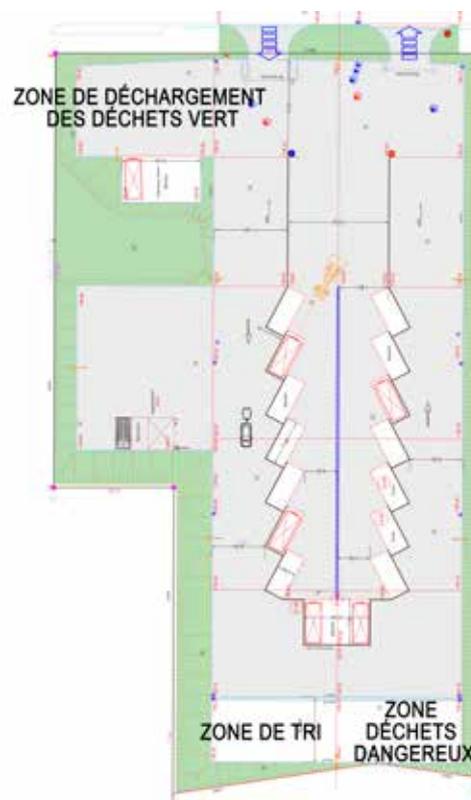
- Faciliter le dépôt des déchets des usagers
- Répondre aux normes règlementaires actuelles
- Faciliter la reprise des caissons de déchets par les prestataires

Elle est composée de plusieurs zones de déchargement bien distinctes :

- Zone de dépôt de déchets verts au sol d'une surface de plus de 300 m². Ils seront évacués au moins une fois par semaine vers une plateforme de compostage dédiée à proximité (gestion privée).
- Zone de dépôt des déchets dangereux (peinture, bidons souillés, déchets électriques et électroniques...)
- Zone de dépôt des déchets recyclables (emballages, verre, papier carton)
- Zone de dépôt des déchets encombrants (carton, tout venant, ferrailles, gravats, meubles...)

Ces déchets seront déposés dans des bennes au niveau de quais dédiés.

Comme vous pourrez le découvrir, la collectivité a fait le choix d'anticiper la mise en place de la nouvelle collecte permettant de valoriser au maximum les déchets et atteindre notamment l'objectif de 0 enfouissement dans les années futures.



DES CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

En 2013 les premiers conteneurs d'apport volontaire se mettaient en place sur le territoire.

Après des premières années de tests et au vu des résultats, les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de généraliser ce système de collecte pour l'ensemble du territoire.

Fin 2019, de nouveaux conteneurs ont été mis en place sur les communes d'Ernée, Juvigné et Andouillé. En 2020, les derniers conteneurs seront installés dans le centre ancien d'Ernée.

Ainsi, ce n'est pas moins de 210 conteneurs qui auront été mis en place sur l'ensemble du territoire pour un coût total de 1 200 000 € HT.

Tous les sites sont répertoriés sur le site internet www.lernee.fr

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

3 km de réseau ont été renouvelés au cours de l'année 2019, pour un montant de 500 000 €HT. Ces travaux sont réalisés avec la participation financière du Conseil départemental.

Les dernières réalisations au cours du dernier trimestre 2019 :

Chailland Le Breil



Ernée
Les Glaieuls



Ernée
Rue des Fleurs

L'ASSAINISSEMENT

Un peu plus de 0,5 km de réseaux d'eaux usées ont également été renouvelés au cours de cette année.



Ernée Avenue Carnot



La Bigottière Place de l'église



Montenay

La station d'épuration de Montenay a été mise en service au mois de septembre. La nouvelle filière sera plus économe en énergie et ne nécessitera plus la réalisation d'épandages de boues tous les ans. Merci aux exploitants qui ont mis des surfaces agricoles à disposition pendant plusieurs années (M. Plumail et M. Dubois).

La démolition de l'ancienne station est prévue pour 2020.

TRAVAUX À VENIR EN 2020 :

• Eau Potable

Il est prévu 7 km de renouvellement de réseau d'eau potable soit 1% du linéaire, sur 7 communes : Chailland, La Baconnière, La Bigottière, La Pellerine, Saint Denis de Gastines, Saint Germain le Guillaume et Vautorte.

• Assainissement

L'assainissement de la rue d'Anjou à Ernée sera rénové au 1^{er} semestre 2020 et une partie du réseau d'eaux usées du bourg de St Germain le Guillaume sera réhabilité. Ces travaux représentent 0,6 km.

• Etudes

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable, visant à optimiser nos infrastructures et les études globales de l'assainissement de la Baconnière et de Juvigné se termineront en 2020 et conduiront à une programmation de travaux pour les années à venir.

• Protection des ressources

2020 sera la 1^{ère} année de mise en oeuvre des actions du contrat territorial en amont de la prise d'eau d'Ernée, dont l'objectif 1^{er} est de réduire les phénomènes d'érosion qui altèrent la qualité de l'eau, et augmentent les besoins de traitements pour la production d'eau potable.

Titi Robin

Ma Gavali, retour aux sources gitanes
Musique du monde

samedi

25 JANVIER

ERNÉE - 20h

Avec une formation à 6 musiciens, ils vont enflammer l'Espace Clair de Lune avec leur musique festive caractéristique de la culture gitane

En partenariat avec **au foin de la fue**

Les enfants c'est moi

Compagnie Tourneboulé
Théâtre, clown et musique

vendredi

07 FÉVRIER

ERNÉE - 20h

L'UNIVERS FESTIF DES GITANS, UN MONDE IMAGINAIRE
ET LES PLAINES DÉSERTIQUES DU TEXAS
3 VOYAGES À PARCOURIR EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

La mécanique du hasard

Théâtre du Phare
Théâtre de récit

jeudi

05 MARS

ERNÉE - 20h

Western mené tambour battant qui nous raconte une puissante histoire d'amitié entre adolescents sur fond de solidarité et d'entraide.

Le Théâtre du Phare et Olivier Letellier, désormais complices de la saison, s'installeront pour un temps prolongé sur l'Ernée, pour une résidence artistique et des rencontres avec les publics.

Saison
Culturelle
la 3^E
de l'Ernée

Une féerie visuelle, émouvante et onirique pour petits et grands.

La compagnie Tourneboulé proposera un autre spectacle à Larchamp le 11 février.

DES MIGRANTS RACONTENT LEURS HISTOIRES À LA MÉDIATHÈQUE



Cette année, le réseau lecture a choisi comme fil rouge le thème « Territoire ».

Dans ce cadre, une soirée à la médiathèque d'Ernée a été organisée le 3 décembre dernier en partenariat avec le CAO (Centre d'accueil et d'orientation).

Lorsque nous pensons aux territoires, les notions de frontières et de migration ne sont pas loin. Ainsi, accompagnée de 6 jeunes afghans, somaliens et érythréens, Gaëlle Blanchet, intervenante sociale a rappelé les missions de ce centre avant de leur donner la parole.

Au travers de leurs témoignages les jeunes hommes ont raconté leur quotidien et les difficultés rencontrées.

Lieu de rencontres et de partage, la médiathèque a favorisé l'échange entre les habitants du territoire et les réfugiés désireux d'appartenir à la communauté. Cette soirée a été l'occasion de mettre en avant tout le travail des bénévoles du CAO que les jeunes hommes considèrent parfois comme leur famille de substitution avec qui des liens très forts se tissent.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS À VENIR EN 2020...



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ESCALADE DE BLOCS JEUNES À LA BACONNIÈRE

Les meilleurs jeunes bloqueurs français se retrouveront les 29 février et 1^{er} mars 2020 au complexe sportif « François Legrand » à La Baconnière.

La fédération Française de la Montagne et de l'Escalade renouvelle sa confiance à l'équipe d'organisation mayennaise : le comité départemental FFME et le club Bacogrimp', suite aux réussites des éditions précédentes.

L'escalade de blocs consiste à graver des passages courts et très gymniques, la sécurité étant assurée par des tapis de réception.

Venez découvrir l'escalade, un sport qui sera présent aux jeux olympiques de Tokyo 2020.

Entrée gratuite.
Renseignements :
Bacogrimp.com



LE TOUR DU BOCAGE ET DE L'ERNÉE

Cette année, l'épreuve a été retenue par la Fédération Française de Cyclisme pour être la première manche de la Coupe de France Junior

Cette compétition se déroulera en trois étapes. La première étape aura lieu à Ernée le samedi 4 avril. Le lendemain, la commune de Gorrion accueillera l'épreuve du contre la montre individuel le matin ainsi que la troisième étape l'après-midi.

Les cent meilleurs juniors français pourront s'exprimer sur les routes des Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage mayennais.

Rendez vous sur les bords des circuits les 4 et 5 avril 2020.



Podium 2019



L'ENDURATHLON 24H DE SPORT



Les 18 et 19 juillet prochain aura lieu la 4^{ème} édition de l'Endurathlon à Saint Denis de Gastines.

Cette course, unique en France, de 24h, alterne la course à pied et le VTT. En solo ou en équipe, entre amis, en famille ou entre collègues de travail, venez dépasser vos limites...

Organisé par le Vélo Club Gastinai, l'association s'entoure de plus de 300 bénévoles, que ce soit pour le montage du village, l'encadrement, la sécurité, les repas et les massages...

Retrouvez toutes les informations sur www.endurathlon.fr

ERNÉE RETROUVE LE MOTOCROSS DES NATIONS

Pour la troisième fois de son histoire après deux éditions particulièrement réussies en 2005 et 2015, le Moto Club d'Ernée accueillera les 26 et 27 septembre 2020 le Motocross des Nations.

Une épreuve que le club prépare depuis de nombreux mois pour être à la hauteur de l'événement. 1200 bénévoles seront une nouvelle fois mobilisés pour accueillir les 60 000 spectateurs attendus et les meilleurs pilotes mondiaux de motocross.

L'équipe de France, déchue de son titre lors du Motocross des Nations 2019 aux Pays Bas, aura à coeur de prendre sa revanche dans cette enceinte d'Ernée où, à n'en pas douter, les fans seront présents en masse.



Renseignements et réservations :
www.motoclubernee.com / Tel : 02 43 05 87 10





SPÉCIALE
NOËL

AQUA
Fitness *de l'Ernée*

Piscine - Salle de sport - Bien-être

Tous les abonnements à
1€
les 3^{ers} MOIS

BILAN ET PROGRAMME
PERSONNALISÉS GRATUITS

~~348€~~
264€ **Fitness**

~~468€~~
354€ **Premium**

~~540€~~
408€ **Excellence**

OFF



Du 02/12/2019
au 31/01/2020

02 43 05 03 80

3 Avenue du G. De Gaulle - 53500 Ernée
aquafitness@lernee.fr

Retrouvez-nous et suivez toute l'actualité !
<https://www.facebook.com/AquaFitnessdelErnee/>